

ANNEXES

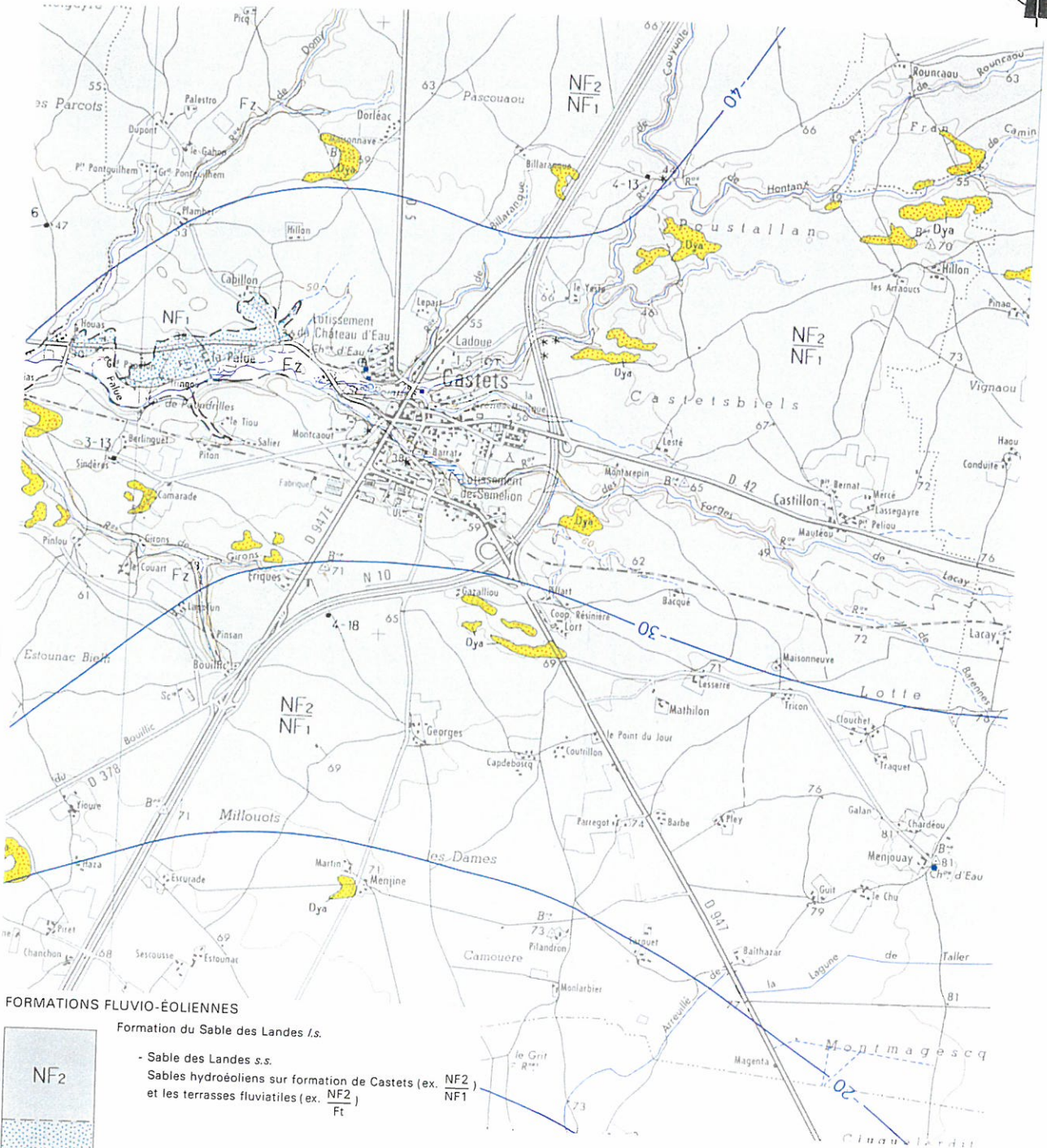
ANNEXE A

Informations sur le contexte environnemental

(7 pages)

- NEURISSE Bois et Dérivés - CASTETS (40) CARTE GÉOLOGIQUE

Échelle: 1/50000

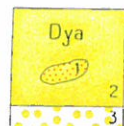


FORMATIONS FLUVIO-ÉOLIENNES

Formation du *Sable des Landes* *f.s.*

- *Sable des Landes* *s.s.*
- Sables hydroéoliens sur formation de Castets (ex. $\frac{NF2}{NF1}$) et les terrasses fluviales (ex. $\frac{NF2}{Ft}$)

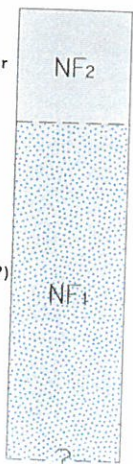
- Formation de Castets
- Sables fins blanchâtres, fluviaux



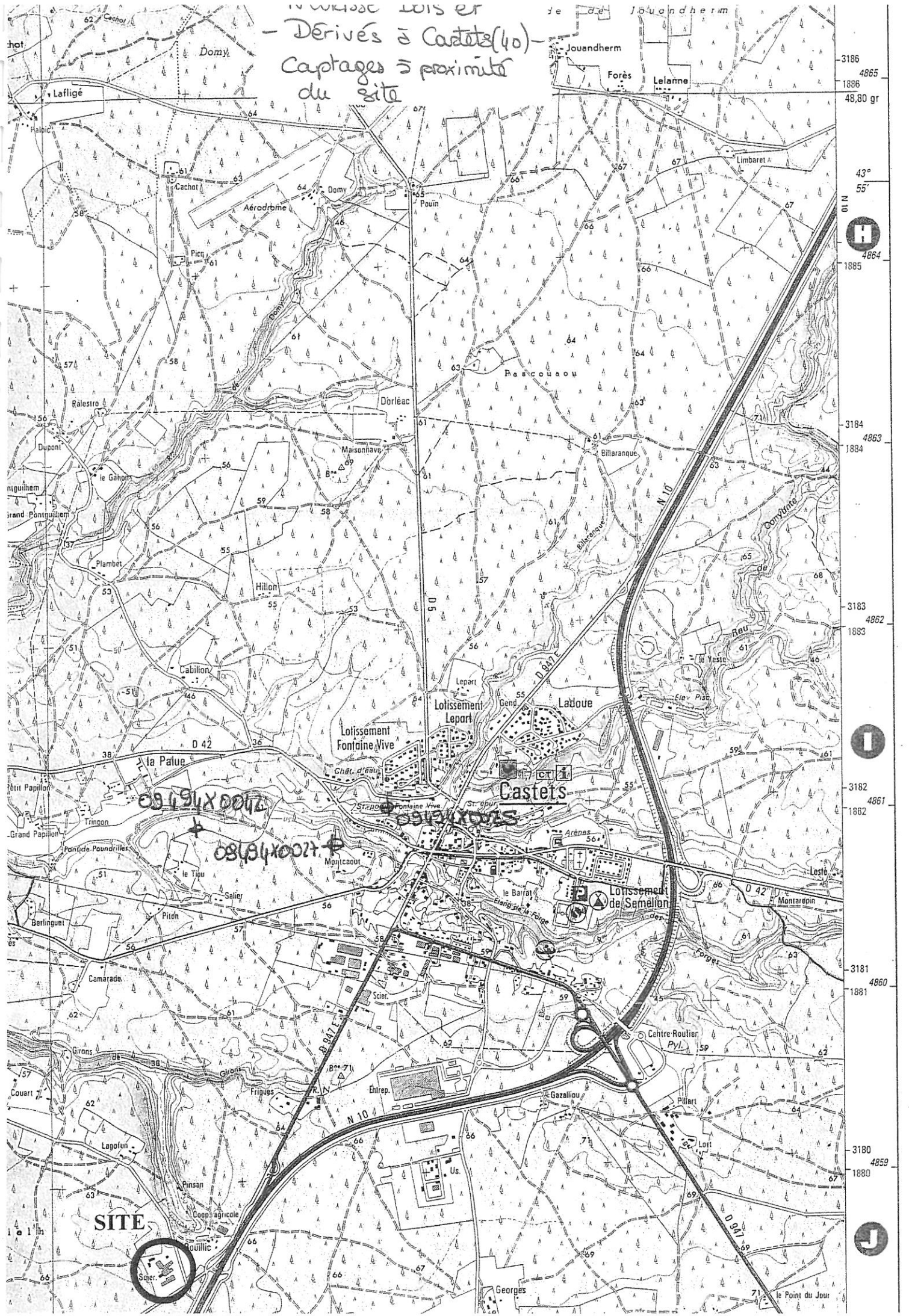
- Dunes protohistoriques
- 1 - Édifices dunaires de type parabolique
- 2 - Sables des espaces interdunaires ("lettres")
- 3 - sur MFy

ocène supérieur

ocène inférieur(?)
à supérieur



IN VOSSE LOISIR
- Dérivés à Castets(40)-
Captages à proximité
du site



3186
4865
1886
48,80 gr
43°
55'
N
4864
1885
3184
4863
1884
3183
4862
1883
3182
4861
1882
3181
4860
1881
3180
4859
1880

SITE



Numéro National :09494X0042/F4

De	à	
0 m	1 m	TERRE VEGETALE
1 m	4 m	SABLE DE DUNE JAUNE MOYEN
4 m	8 m	TOURBE
8 m	10 m	SABLE TOURBEUX BRUN FIN
10 m	18 m	SABLE JAUNE CLAIR FIN
18 m	20 m	SABLE GRIS CLAIR AVEC INTERCALATION DE TOURBE
20 m	25 m	SABLE GRIS CLAIR MOYEN
25 m	26 m	TOURBE
26 m	28 m	SABLE GRIS FONCÉ MICACÉ ET FIN
28 m	31 m	SABLE GRIS CLAIR MICACÉ FIN ET GRAS
31 m	34 m	ARGILE GRISE
34 m	36 m	SABLE GRIS MOYEN INTERCALATION D'ARGILE GRISE
36 m	38 m	SABLE GRIS GROSSIER, QUELQUES GRAVIERS
38 m	48 m	ARGILE GRISE PLASTIQUE
48 m	50 m	MARNE GRISE SABLEUSE
50 m	54 m	SABLE GRIS FIN, GRAS
54 m	57 m	SABLE GRIS MOYEN, QUELQUES GRAVIERS
57 m	60 m	SABLE GRIS MOYEN A GROSSIER AVEC QUELQUES GRAVIERS DE 2 À 8 CM
60 m	62.5 m	SABLE ARGILEUX FIN JAUNE

TYPE NIVEAU	PROFONDEUR (m)		HAUTEUR UTILE (m)	CODE AQUIFERE OU GEOLOGIQUE	STRATIGRAPHIE	LITHOLOGIE
	DE	A				
COUPE	0.00	15.00			QUATERNAIRE PLIOQUAT	TERRE VEGETALE GRES JAUNE A GRES SABLEUX JAUNE CLAIR SABLE GRIS ASSEZ GROSSIER SABLE GRIS GROSSIER QUELQUES GRAVIERS SABLE ET GRAVIER MARNES SABLEUSES (56.5 57 M) ET SABLE ET GR AVIER
	15.00	20.00				
	20.00	35.00				
	35.00	40.00				
	40.00	56.50				
	56.50	60.50				
EXPEAU	60.50	62.00	7.00	PIN04, . . . , 0C	PLIOQUAT PLIOQUAT	MARNE SABLEUSE JAUNE MARNE JAUNE
	62.00	70.00				
	53.00	60.00				

COMMUNE : CASTETS

Indice de classement :

949

4

18

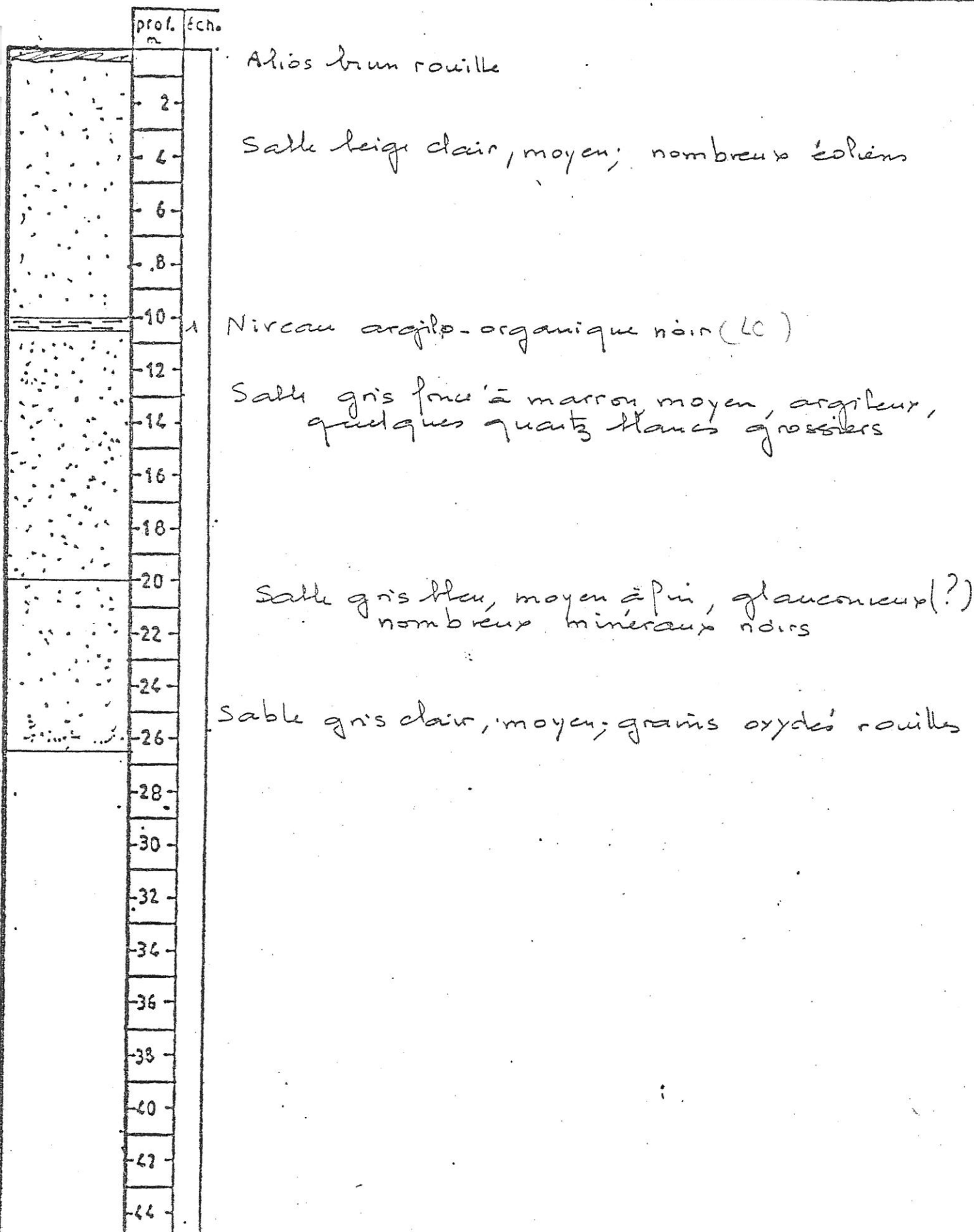
DÉSIGNATION : RN. 10

S014 (03/1982)

Cote du sol (z) = + 66

Coupe établie par : SGR/AQI

Interprétation de : M.



1
 BNS
 TEMSOL AQUITAINE
 AVENUE DU TRUC
 33700 MÉRIGNAC
 TEL. 47 22 33

CASTETS
USINE SALMONA

FORAGE D'EAU

949-4-12
 DOSSIER N°
 X=321,38 Y=182,34 Z=+55

DATES	PROFONDEURS	COTES NGF	REPRESENTATION SCHEMATIQUE DES TERRAINS	HAUTEURS DES COUCHES	DESIGNATION DES TERRAINS	* CAROTTAGE	ECHANTILLONS INTACTS	DURETE	TYPE D'OUTILS	TUBAGES	EQUIPEMENT	observations
	0,00											
	5,00	+50		5,00	Sable roux sat 1,00 m et sable siliceux beige et brun							forage Ø455mm
	10,00	+45		5,00	Sable siliceux fin grisâtre à fragments de lignite							tubage Ø450mm
	21,00	+34		11,00	Sable siliceux très fin beige clair							
	27,00	+28		6,00	Sable siliceux très fin grisâtre							28,00
	45,00	+10		18,00	Argile grisâtre très liquide à fragments de lignite							
	55,00	0		10,00	Argile brune à fragments de lignite							forage Ø12" 1
	59,00	-4		4,00	Sable argileux brun clair							cimentation
	61,00	-6		2,00	Argile légèrement sableuse brun clair							
	77,00	-22		16,00	Argile très liquide verdâtre							64,00 70,00 72,00 tube acier 276mm 72,50 bouchon de ciment
	88,00			11,00	Argile très liquide jaunâtre à nodules calcaires							72,00 tube acier 195mm
	99,00			11,20	Argile très liquide verdâtre à fragments gréseux							95,00 100,00 porte crépine inox 6" 95,00
	121,00			21,80	Grès coquilliers							100,00 crépine inox 6" massif de graviers
	124,00			3,00	Grès légèrement sableux gris clair							120,00 124,00 124,60 décaantation inox 6" 120,00 124,00

ricourt
 Fy 77
 sup
 S² (Castets)

Arrière
 Dail. all.

Sables vers
 Mios

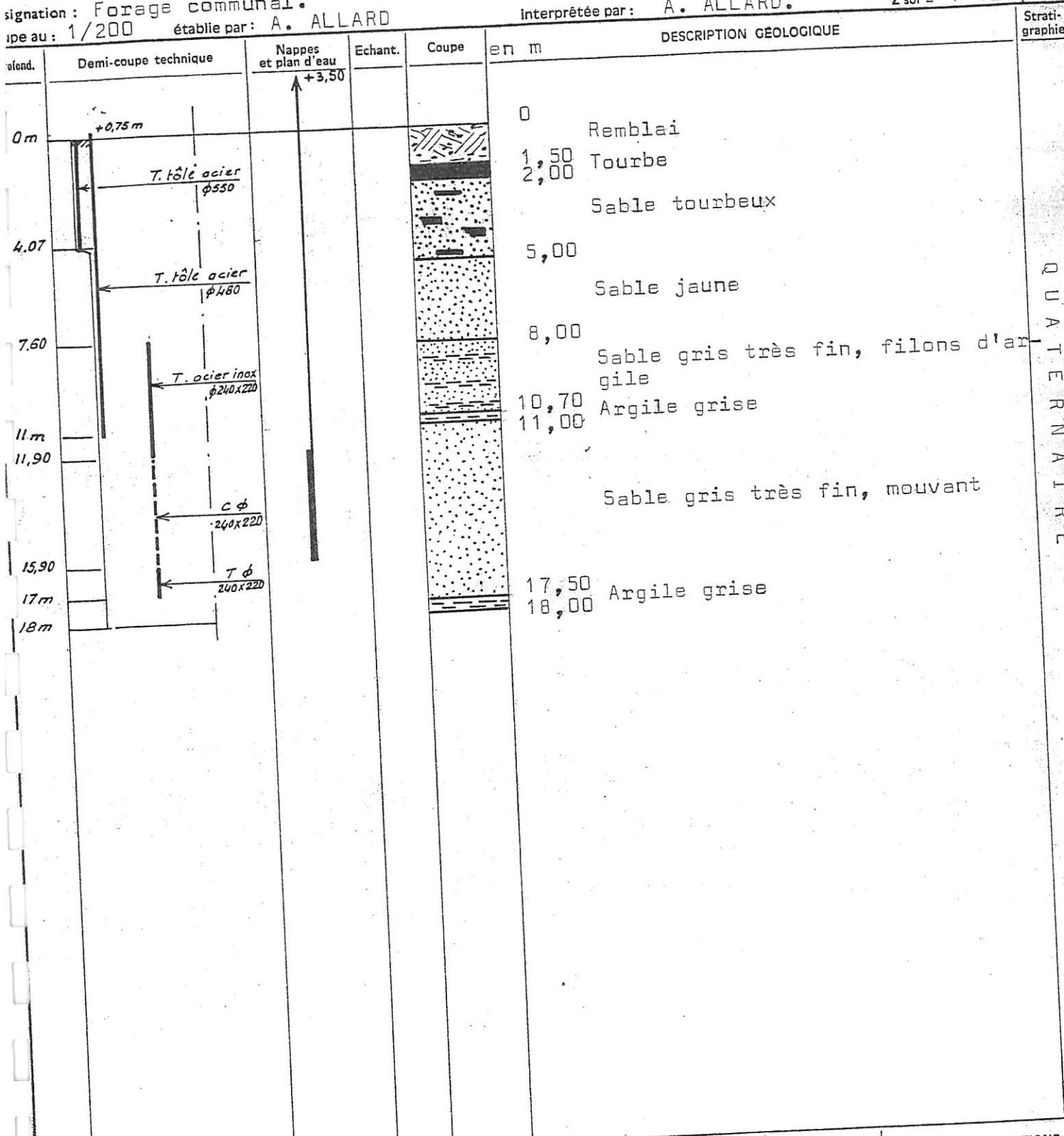
130

EPT : 40 COMMUNE : CASTETS
 Signature : Forage communal.
 Échelle au : 1/200 établie par : A. ALLARD

Indice de classement 949 4 3

x = (320,05) y = (182,14)
 Z sol = + 42 (EPD)

Interprétée par : A. ALLARD.



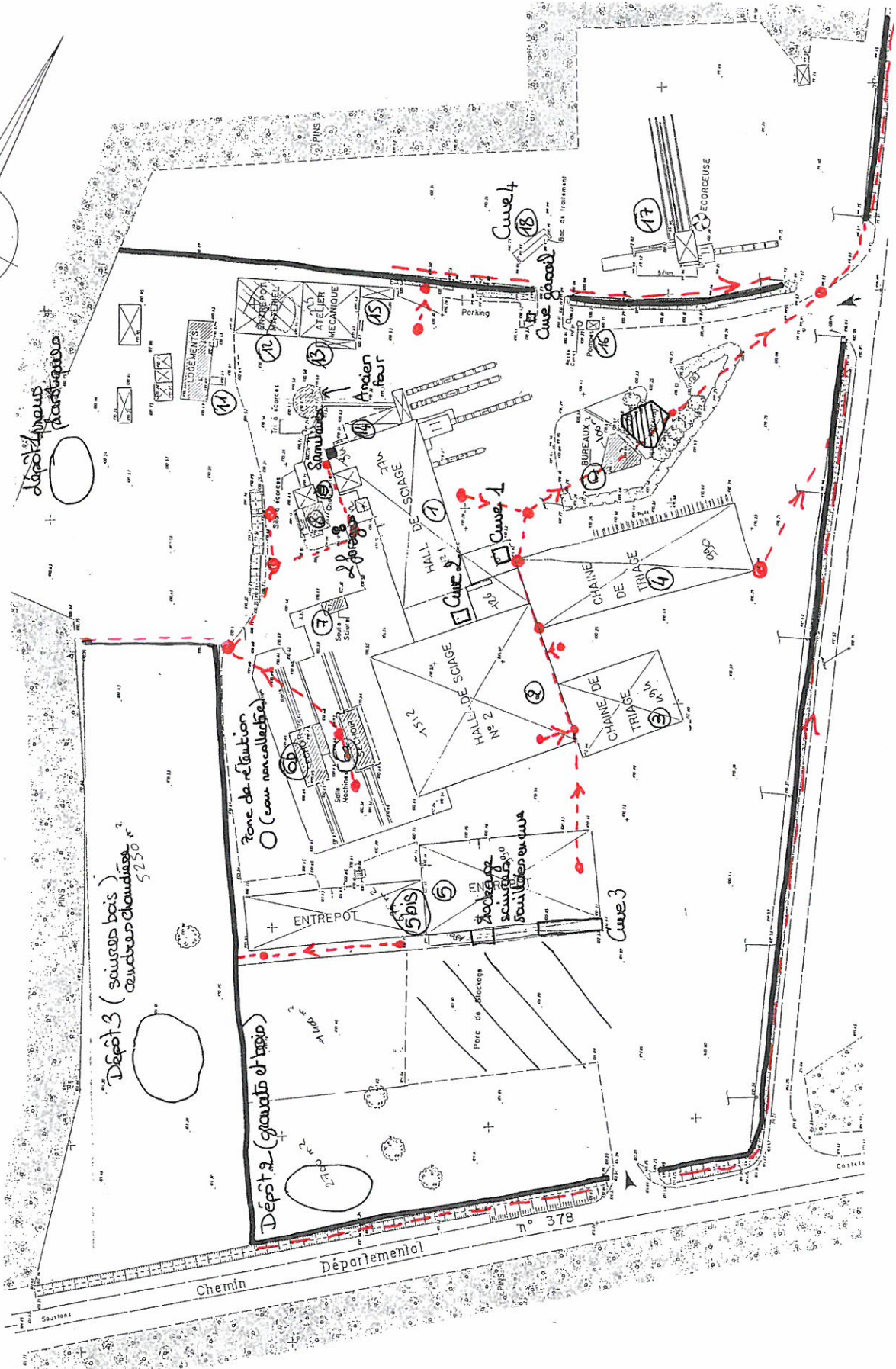
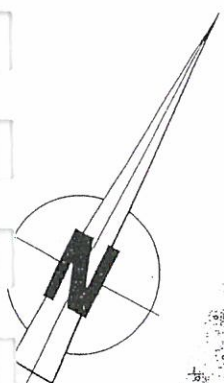
Date	Horizon capté	Niveau piézométrique	Cote piézométrique	Débit en m³/heure	Niveau dynamique	Rabattement	OBRERVATIONS					
Mars 68	17 m	+ 3,50m	+ 45,50	33	6 m	9,50 m	D'après archives AGARD.					
TENEUR EN MILLIGRAMMES PAR LITRE												
25.4.68		Résistivité à 20°	dHo	Résidu sec	Ca	Mg	Na+K	Cl	SO ⁴	Carbonates	Fe	
		4 900	8,4		31	1,45		16	4	104	0,1	



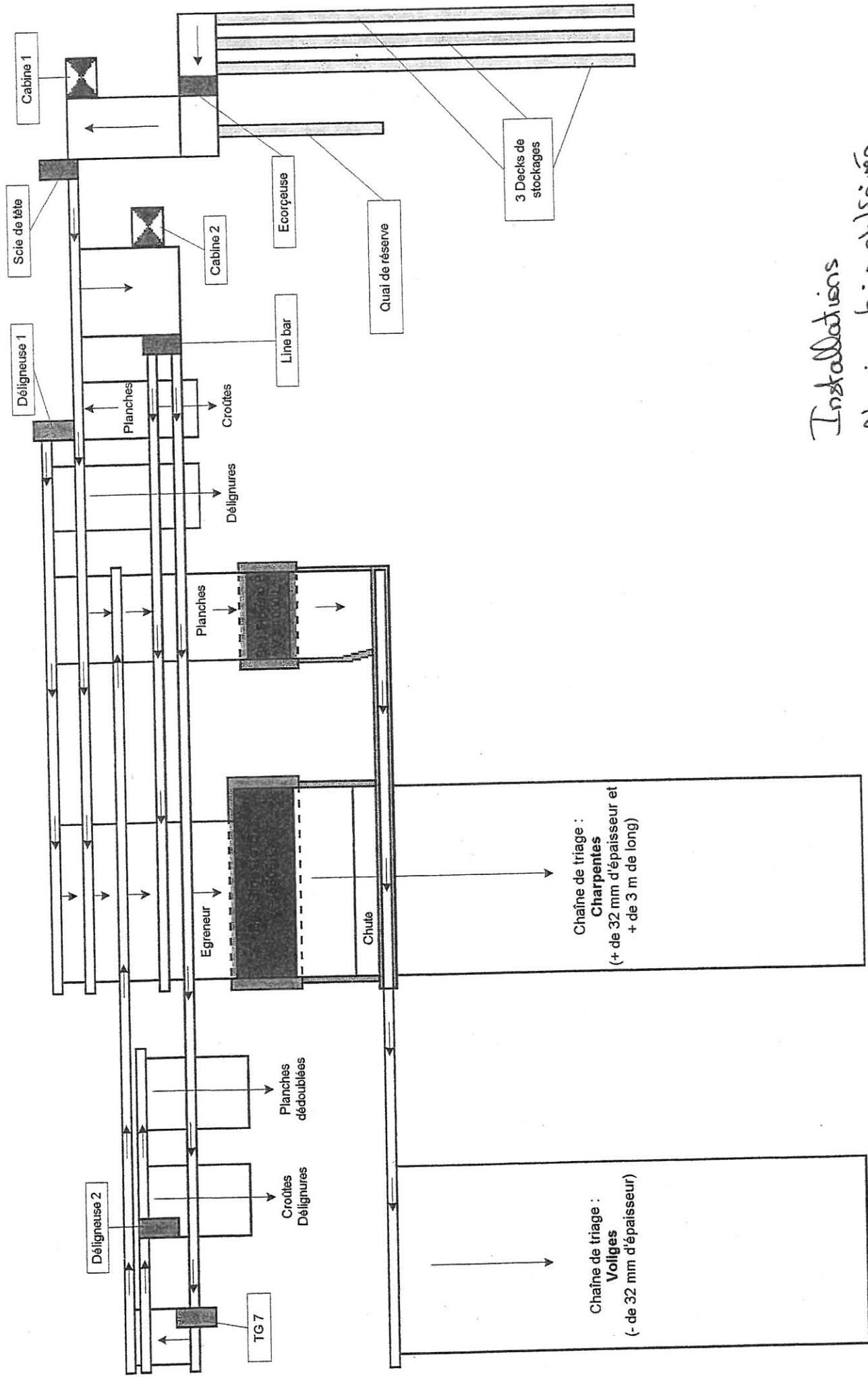
ANNEXE B

Informations sur le site et son historique

(4 pages)



— Schéma de principe de collecte —
des eaux pluviales Neuville Bois
et Deniées à Cortats (40)



Installations
Neuville bois et dérivés
Cortège (40)



Tableau de suivi des déchets du site NEURRISSSE BOIS ET DERIVES

Date de création : 28/07/2003

Date de modification : 28/07/2003

Tout tirage papier est non contrôlé

Type de déchets	Déchets	Valorisation	N° classification	N° de CAP	Quantité tonnes 2003	Quantité tonnes 2002	Collecteur	Matériel mis à disposition	Nombre de rotation
DIS 1	Aérosols		16 05 04		0,030	0,020	DARGELOS	1 fût	
DIS 2	Filtres huiles		16 01 07						
DIS 3	Filtres gasoil								
DIS 4	Filtres essences		15 02 02		0,150	0,270	DARGELOS	1 fût	2 en 2002
DIS 5	Filtres à air								
DIS 6	Chiffons souillés		15 02 02		0,100	0,100	DARGELOS	1 bac bleu de 1 m ³	
DIS 7	Emballages souillés								
DIS 8	Sciures souillées		03 01 04				DARGELOS		
DIS 9	Néons (tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure)		20 01 21				DARGELOS ?		
DIS 10	Huiles usées		12 01 07			0,880			
DIS 11	Boues de trempage du bois		03 02 05	68826	1,000	1,000	DARGELOS	2 fûts ?	
DIS 12	Nettoyage cuves de froul / gasoil (hydrocarbures)		16 07 08						
DIS 13	Peinture, endres, colles et résines contenant des substances dangereuses		20 01 27				DARGELOS		
DIS 14	Batteries		16 06 01			0,150	DARGELOS	1 caisse ???	
DIS 15	Piles et accumulateurs contenant des substances dangereuses (Me, Pb, ...)		20 01 33				DARGELOS		
DIS 16	Matériel informatique contenant des composants dangereux		20 01 35				DARGELOS ?		
DIS 17	Solvants non halogénés								

LEGENDE

Type de déchets : DA(Déchets d'Activité), DIB(Déchets Industriels Banals), **N° de CAP :** (Certificat d'Acceptation Préalable)
 DIS(Déchets Industriels Spéciaux)

Valorisation :
 VM (Valorisation Matière) ISRE (Incineration Sans Récupération d'Energie) R (Régénération)
 IRE (Incineration avec Récupération d'Energie) TPC (Traitement Physico-Chimique)

NEURISSE Bois et Dérivés
201, route Couart
40260 Castets

Opération collective pilotée par la CCI des Landes
Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société
NEURISSE Bois et Dérivés à Castets (40)

- Préparation de l'étape B -

Mars 2004
A 32320 - 10 - Version B

Sommaire

1. Programme d'investigations	2
1.1. Programme.....	2
1.2. Recommandations générales	2
2. Fiche de synthèse – programme Etape B.....	3

Figures

Figure 1 – Programme étape B proposé	7
--	---

Tableaux

Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants.....	3
Tableau 2 – Programme d'analyses.....	4

1. Programme d'investigations

1.1. Programme

Compte tenu des informations collectées dans le cadre de l'étape A, le programme de l'étape B recommandé est synthétisé dans :

- La fiche de synthèse du programme (modèle établi par la CCI des Landes)
- La figure jointe ci-après.

1.2. Recommandations générales

D'une façon générale, les normes de référence suivantes devront être suivies pour :

- La mise en place des piézomètres
 - La réalisation des prélèvements d'échantillons de sols et d'eaux
-
- Norme NF X31-100 : qualité des sols ; Echantillonnage ; méthode de prélèvement d'échantillons de sol.
 - Norme FD X 31-615 : qualité du sol : méthodes de détection et de caractérisation des pollutions ; prélèvements et échantillonnage des eaux souterraines dans un forage.
 - Norme NF EN ISO 5667-3 : qualité de l'eau ; échantillonnage ; guide général pour la conservation et la manipulation des échantillons.
 - Norme NF X 31-614 : qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué.

Les analyses devront être confiées dans la mesure du possible à des laboratoires accrédités par le COFRAC pour les programmes d'analyses concernés.

2. Fiche de synthèse – programme Etape B

Entreprise : NEURISSE Bois et Dérivés Localisation : CASTETS

• **Argumentaire expliquant le choix des solutions proposées :**

Aucune donnée (résultats d'analyses sols ou eau) n'est disponible concernant le site

Deux forages sont présents sur le site au même emplacement.

• **Y a-t-il des moyens de prélèvements existants ?**

Oui Non

Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants

Type	Caractéristiques :		Description (matériaux de construction ...)
	Profondeur	Diamètre	
Forage F1	45 m	A priori > 150 mm	Pompe immergée et tube PVC – pas d'autres informations
Forage F2	25 m	A priori > 150 mm	Pompe immergée – pas d'autres informations

Peut-il être utilisé : - pour la réalisation de prélèvements ?

Oui Non

- pour le réseau de surveillance des eaux souterraines

Oui Non

Tableau 2 – Programme d'analyses

Zone concernée	Milieu à échantillonner	Nature des sols	Nb de sondages et mode de prélèvement (type et caractéristiques)	Nombre d'échantillons	Type et nombre d'analyses recommandées
Stockage des hydrocarbures (fuel et gasoil) et postes de distribution	Sol	Sol non couvert ou bitume	3 sondages à la tarière répartis autour des cuves (1.5 m).	2 échantillons par sondage	HCT (3 analyses)
Zone du trempage (cuves 1 et 2)	Sol	Sol bétonné	2 sondages carottage et tarière à main ou mécanique à 1 m	1 échantillon par sondage	Chlorophénols dont PCP (2 analyses)
Zone à proximité du trempage cuve 3 (stockage des produits et des sciures souillées)	Sol	Sol non couvert	1 ou 2 sondages tarière ou tractopelle à 1.50 m	1 à 2 échantillons par sondage	Propiconazole, Perméthrine, Bore (1 analyse)
Trempage cuve 4	Sol	Sol non couvert	1 sondage tarière à 1.50 m	1 à 2 échantillons	Propiconazole, Perméthrine (1 analyse)
Zone de dépôt n°1 (pneus et ferrailles) et déchets divers	Sol	Sol non couvert	2 sondages tarière ou tractopelle à 1.50 m	1 à 2 échantillons par sondage	HCT, Métaux lourds (1 ou 2 analyses)
Zone de dépôt n°3 (cendres)	Sol	Sol non couvert	1 sondage tarière ou tractopelle à 1.50m	1 à 2 échantillons	Métaux lourds (1 analyse)

Zone de dépôt n°2 (bois, gravats)	Pas de sondages car les déchets sont constitués uniquement de gravats et de bois.			
Atelier/garage à proximité de l'aire de lavage	Pas de sondages de prévus, réalisation d'un piézomètre à proximité.			
Ancien incinérateur	Zone inaccessible (sous la benne de récupération des écorces). Pas de sondage prévu. A priori risque faible de brûlage de déchets spéciaux.			
Stockage des bois traités	Sol	2 sondages tarière ou tractopelle à 1.50 m	1 à 2 échantillons par sondages	Chlorophénols dont PCP, Bore, Propiconazole, Perméthrine (2 analyses)
PZ1 amont (à faire)	Eau souterraine			Chlorophénols dont PCP, HCT, métaux lourds (1 analyse)
PZ2 aval (à faire à l'arrière de l'atelier)	Eau souterraine			HCT, métaux lourds, Chlorophénols dont PCP, Bore, Propiconazole, Perméthrine (1 analyse)
PZ3 aval (à faire)	Eau souterraine			HCT, métaux lourds, Chlorophénols dont PCP, Bore, Propiconazole, Perméthrine (1 analyse)

(voir repérage sur plan)

Dans le cas de prélèvements de sol, des échantillons moyens devront être constitués. En fonction des observations de terrain, les prélèvements pourront être réalisés de la façon suivante.

➤ Constitution d'un échantillon moyen sur la hauteur de sondage,

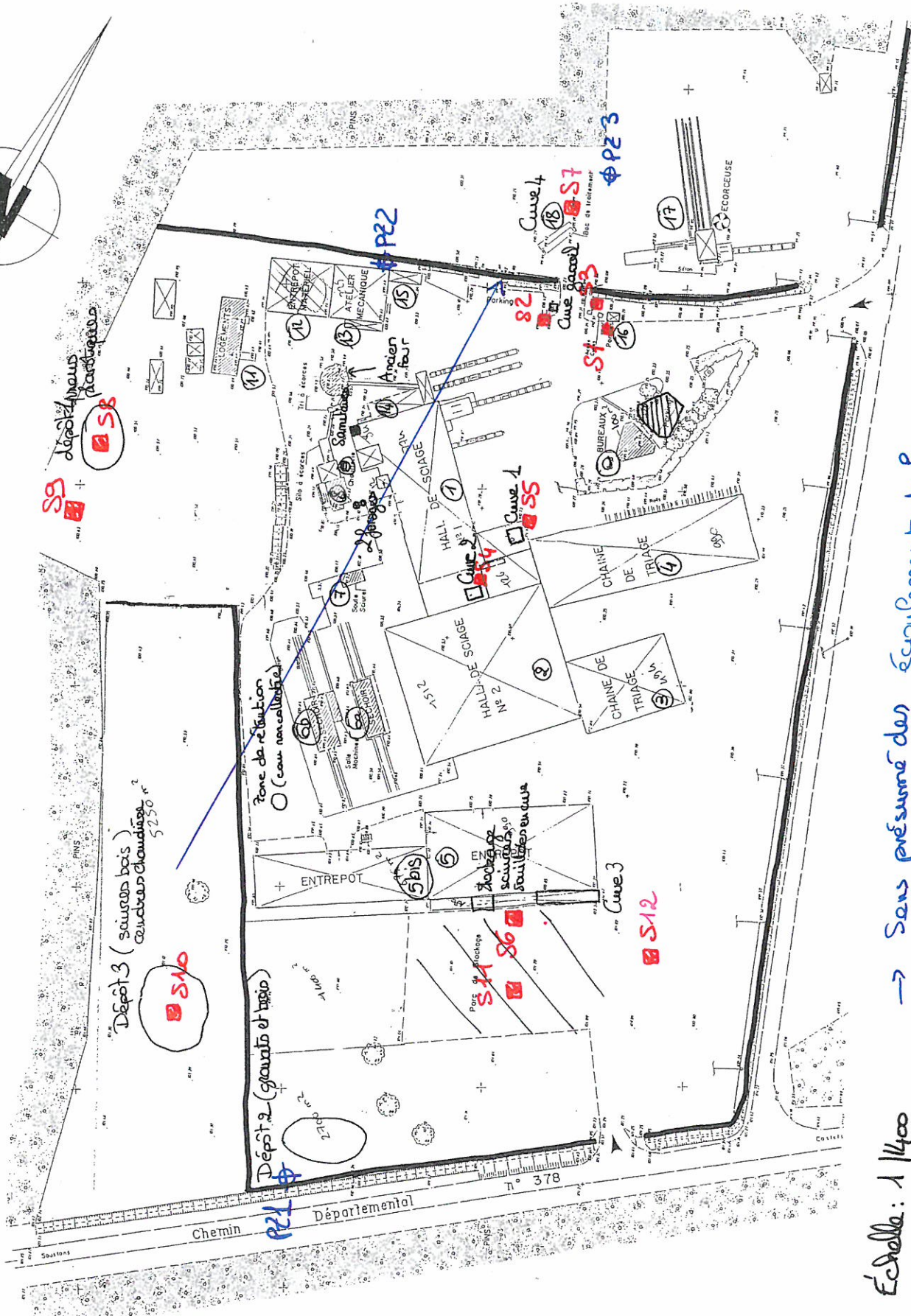
ou,

➤ constitution de plusieurs échantillons moyens par tranche de 0.50 m à 1 m ; puis sélection des échantillons à envoyer au laboratoire en fonction des indices de pollution.

Remarque : des modes de sondages autres que celui proposé dans le tableau peuvent éventuellement être utilisables.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

Figure 1 – Programme étape B proposé

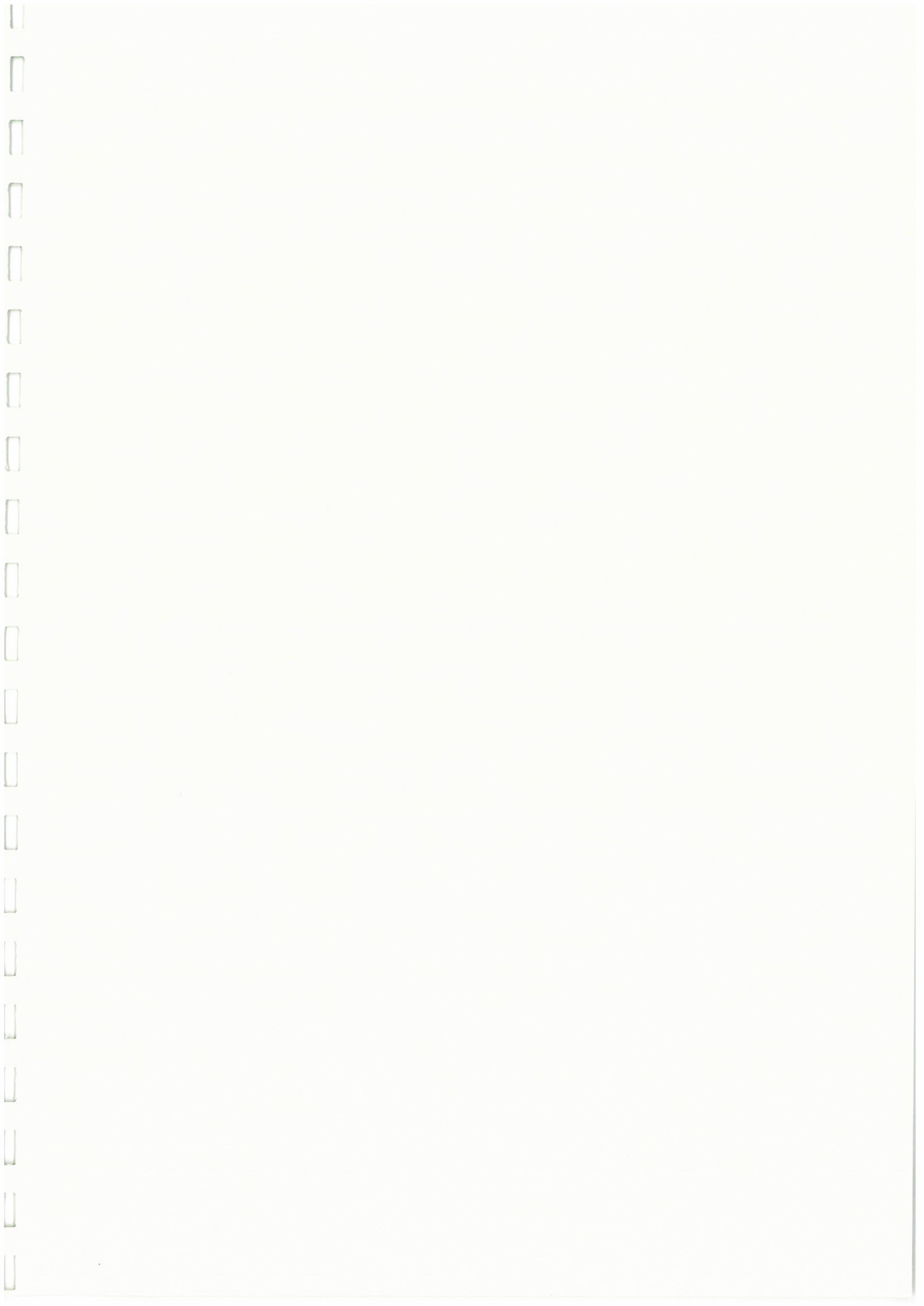


Echelle: 1/1400

→ Sans présomption des écoulements de la nappe superficielle

⊕ Pézomètre à implanter pour prélèvements d'eau

■ Sondages de sol avec prélèvement de sol



NEURISSE Bois et Dérivés
201, route Couart
40260 Castets

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

**Evaluation Simplifiée des Risques du site de la société
NEURISSE Bois et Dérivés à Castets (40)
- Réseau de surveillance des eaux souterraines -**

Mars 2004
A 32320 - 10 - Version B

Sommaire

1. Contexte environnemental du site.....	2
1.1. Contexte hydrogéologique.....	2
1.2. Contexte géologique.....	3
1.3. Contexte hydrologique	5
2. Définition d'un réseau de surveillance.....	6

Tableaux

Tableau 1 – Caractéristiques des ouvrages du réseau de surveillance	6
---	---

Figures

Figure 1 – Localisation des ouvrages de surveillance.....	7
---	---

1. Contexte environnemental du site

1.1. Contexte hydrogéologique

1.1.1. Aquifères

Les aquifères potentiellement présents au droit du site selon les données de la notice géologique de Soustons sont les suivants :

- Nappe du PlioQuaternaire :
 - Formation aquifère supérieure du sable des Landes. C'est un aquifère qui intéresse les faciès sableux de la formation de Castets et du Sable des Landes. Il n'est pas protégé.
 - Formation aquifère inférieure d'Arengosse-Onesse, ce sont des faciès sablo-graveleux de la formation d'Arengosse (Séquences de Solférino et de Mézos) et de celle d'Onesse, qui constituent localement un excellent aquifère captif (sous les argiles d'Onesse) ; il est isolé et protégé de la surface par les argiles d'Onesse.
- Nappes profondes :
 - Nappe du Miocène Moyen à supérieur, elle est contenue dans des sables et grès calcaires.
 - La nappe du Miocène basal-Oligocène : c'est un aquifère constitué par des calcaires et des grès stampiens-aquitaniens.
 - La nappe Oligocène-Eocène : aquifère de nature sableuse et gréseuse calcaire. C'est une nappe généralement discontinue et de qualité médiocre.

1.1.2. Nappe superficielle

Compte tenu du contexte environnemental du site, la nappe superficielle peut être caractérisée par les informations suivantes :

Sens d'écoulement présumé :

Un ruisseau non pérenne quasiment sec l'été prend sa source à proximité du site. Il rejoint le ruisseau de Girons qui coule au Nord du site. On peut donc supposer que la nappe superficielle s'écoule vers le Nord.

Niveau de l'eau attendu au droit du site :

D'après M. NEURISSE GUY, l'eau se trouverait à 19/20 m/sol (forage du site) ; cette profondeur correspond approximativement au dénivelé entre le site et le ruisseau.

1.1.3. Vulnérabilité des aquifères profonds

Selon la coupe géologique du forage 949-4x-42 jointe en annexe B, une couche d'argile d'environ 10 m protège les aquifères au-delà de 38 m/sol.

1.2. Contexte géologique

L'analyse de la carte géologique de Soustons montre que le site est localisé sur des terrains notés NF2/NF1. Il s'agit de la formation du sable des Landes.

La formation de Castets (NF1) est constituée de sables fluviatiles blancs laiteux. Ces sables peuvent présenter localement des lentilles d'argiles silteuses à finement sableuses ou organiques et même des petits bancs de lignite. Elle est surmontée par une accumulation détritique, constituée de sables fins gris beige à blanchâtres. Cette formation NF2 est marquée par une éolisation intense.

L'analyse des coupes géologiques de forages réalisés dans les environs du site (voir **annexe A**) montre les terrains suivants :

Forage n° 09494X0042 (situé à 2,5 km au Nord du site) :

- De 0 à 1 m : Terre Végétale
- De 1 m à 4 m : Sable de dune jaune moyen
- De 4 m à 8 m : Tourbe
- De 8 m à 10 m : Sable tourbeux brun fin
- De 10 m à 18 m : Sable jaune clair fin
- De 18 m à 20 m : Sable gris clair avec intercalation de tourbe
- De 20 à 25 m : Sable gris clair moyen
- De 25 à 26 m : Tourbe
- De 26 à 28 m : Sable gris foncé micacé et fin
- De 28 m à 31 m : Sable gris clair micacé fin et gras
- De 31m à 34 m : Argile grise
- De 34 m à 36 m : Sable gris moyen intercalation d'argile grise
- De 36 m à 38 m : Sable gris grossier, quelques graviers
- De 38 m à 48 m : Argile grise plastique
- De 48 m à 50 m : Marne grise sableuse
- De 50 m à 54 m : Sable gris fin, gras
- De 54 m à 57 m : Sable gris moyen, quelques graviers
- De 57 m à 60 m : Sable gris moyen à grossier avec quelques graviers de 2 à 8 cm
- De 60 m à 62.5 m : Sable argileux fin jaune

D'autres coupes sont également jointes en annexe B.

1.3. Contexte hydrologique

Les cours d'eau, plans d'eau... au voisinage du site sont les suivants :

- Le ruisseau de Girons coule au Nord du site en direction de l'Ouest. Usage possible : utilisé pour la pêche (distance supérieure à 2,5km)

- Un ruisseau non pérenne prend sa source à proximité du site. Il rejoint le ruisseau de Girons qui coule au Nord du site. Aucun usage connu

Le site n'a jamais été inondé.

2. Définition d'un réseau de surveillance

Le tableau suivant synthétise les caractéristiques des piézomètres à implanter afin de répondre aux obligations de l'article 65 de l'arrêté du 2 février 1998 modifié par l'arrêté du 3 août 2001.

Ces piézomètres sont destinés à la surveillance de la qualité des eaux de la nappe superficielle.

Tableau 1 – Caractéristiques des ouvrages du réseau de surveillance

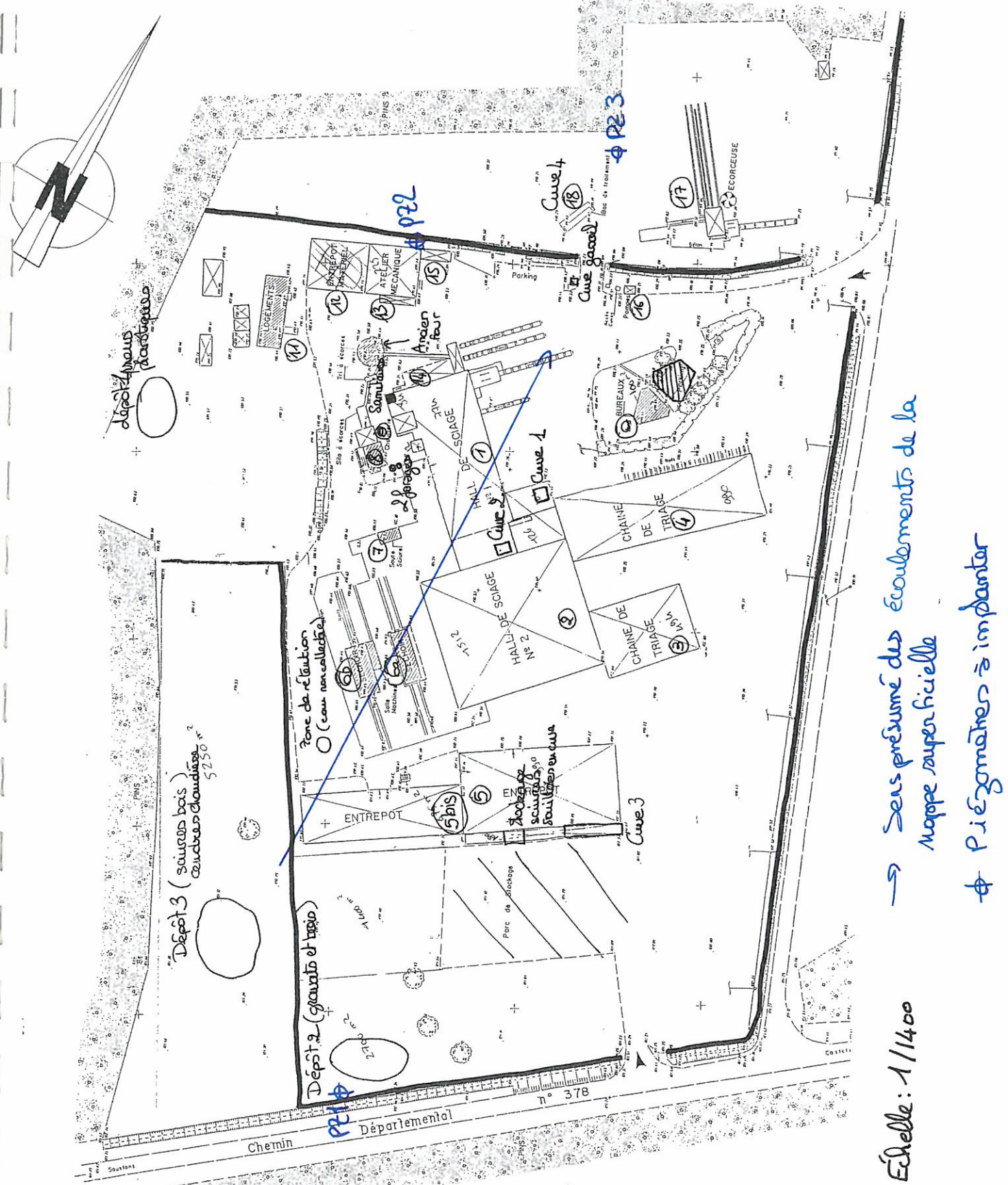
Ouvrages	PZ1	PZ2	PZ3
Position par rapport à l'écoulement	amont	aval	aval
Localisation sur le site	En bordure de clôture près du bâtiment 5	En aval de l'atelier mécanique	En aval du trempage et des cuves d'hydrocarbures
Profondeur	25	25	25
Position des crépines	Entre 15 et 25 m	Entre 15 et 25 m	Entre 15 et 25 m
Diamètre	80/90 mm	80/90 mm	80/90 mm
Méthode de sondage recommandée	Battage ou tarière	Battage ou tarière	Battage ou tarière

Le réseau de surveillance devra être établi conformément à la norme NF X 31-614 : « qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué ».

La méthode de sondage à employer précisée est celle recommandée. Elle peut cependant ne pas être la seule utilisable.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

Figure 1 – Localisation des ouvrages de surveillance



→ Sans présumé des écoulements de la nappe superficielle
⊕ Piézomètres à implanter

Echelle: 1/1400

1. Synthèse

1.1. Introduction

Dans le cadre d'une opération pilotée par la C.C.I. des Landes, la société ANTEA a été chargée de réaliser l'Etape A de l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) de 40 scieries, conformément au guide édité par le Ministère de l'Environnement et le BRGM : « Gestion des sites (potentiellement) pollués » dans sa version 2 de mars 2000.

La présente synthèse résume les principales informations collectées sur le site de la société NEURISSE Bois et Dérivés à Castets (40) dans le cadre de l'étape A

Notons que sur le site se trouvent également les sociétés « Guy NEURISSE Exploitation forestière » et « Bois Transformés d'Aquitaine ».

1.2. Sources d'information

Les informations collectées proviennent de :

- Pour le contexte environnemental : données du BRGM (banque de données du sous sol) ; carte IGN et carte géologique ; visite du voisinage du site.

Pour l'historique du site : visite détaillée du site et entretien avec :

- M. Guy NEURISSE, PDG de Guy NEURISSE, exploitation forestière
- M. Nicolas NEURISSE, responsable des achats chez ETS GUY NEURISSE exploitation forestière ;
- M. Vincent VILAIN, responsable HSE chez Neurisse Bois et Dérivés (occupe cette fonction 2 jours par semaine jusqu'au 20 novembre 2003)

1.3. Caractéristiques du site

Le site étudié est localisé sur la commune de Castets (40) et occupe une surface d'environ 4.5 hectares répartis de la manière suivante :

- 3.6 hectares sont exploités par NBD
- 968 m² sont exploités par BTA (Bois Transformés d'Aquitaine).

- dans les zones imperméabilisées (revêtement béton ou bitume) : ruissellement des eaux météoriques, puis infiltration vers des zones non imperméabilisées ou sortie vers 3 fossés via le réseau de collecte des eaux pluviales, puis infiltration.
- migration des eaux souterraines qui s'écoulent à priori en direction du Nord.
- écoulement des eaux superficielles (ruisseau de Girons et ruisseau non pérenne) en direction du Nord-Ouest.

Les cibles qui peuvent être atteintes par une pollution potentielle issue du site sont les suivantes :

- **les employés du site** (pour l'usage actuel) potentiellement exposés à des sols pollués.
- **les eaux souterraines** : Une maison à environ 250 mètres utiliserait les eaux souterraines pour son **alimentation en eau potable** et l'arrosage.
- **les eaux superficielles** : Une activité de Pêche peut être exercée dans le ruisseau de Girons à plus de 2.5 km du site en aval.

1.7. Mesures d'urgence ou de prévention

Sans objet

1.8. Conclusions

La mise en œuvre de la notation du site par la méthode de l'ESR devra être réalisée à l'issue de l'étape B. Les investigations devront porter sur les zones à risques identifiées lors de l'historique et rappelées ci-avant.



Fiche signalétique

Rapport

Titre : *Opération collective pilotée par la CCI des Landes – Dossier étape A du site de la Société NEURISSE Bois et Dérivés à Castets (40)*

Numéro et indice de version : *A32320-10/B*

Date d'envoi : *Mars 2004*

Diffusion (nombre et destinataires) : *8 ex. Client (dont 1 reproductible)*
1 ex. Service de documentation *1 ex. BOR*
1 ex. Auteur

Client

Coordonnées complètes : *CCI des Landes*
293 avenue du Maréchal FOCH
BP 137 – 40003 Mont de Marsan Cedex
Téléphone : 05.58.05.44.63
Télécopie : 05.58.06.18.33

Nom et fonction des interlocuteurs :
Monsieur MILBLED, directeur du département Industrie, Services et Environnement
Monsieur ROBIN, chargé de mission Industrie et Environnement

ANTEA

Unité réalisatrice : *Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - AR/BOR*

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

Interlocuteur commercial : F. CRUZEL

Responsable de projet : H. MILLER

Auteur : V. REYNAUD

Secrétariat : M.C. ABASSI  *(signature)*

Qualité

Contrôle par : *H. MILLER*

Date : *Mars 2004 - Version B*

N° du projet : *BORP030118*

Références et date de la commande : *lettre de notification d'attribution du marché du 3/07/03*

Mots-clés : *ESR, étape A, scierie*